

Séance du 16 février 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty ; Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Capdevielle à M. Pallas ; Mme Herrera Landa à Mme Aragon ; M. Bergé à M. Etcheto.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu - Prêt d'un tableau de Simon Julien au musée des Beaux-Arts de Marseille.

Dans le cadre du cycle des manifestations consacrées à l'histoire de la peinture en Provence depuis le XVI^e siècle, le musée des Beaux-Arts de Marseille organise une exposition intitulée « Marseille au XVIII^e siècle. Les années de l'Académie de peinture à Marseille, 1753 – 1793 », qui se déroulera du 17 juin au 14 octobre 2016.

À travers un ensemble de 150 pièces, cette exposition présentera un panorama inédit de la vie artistique à Marseille au temps des Lumières. Elle démontrera le rôle joué par l'Académie de peinture de Marseille, de sa création en 1753 à sa suppression en 1793, dans le renouveau artistique de la ville, entraînée par la personnalité de son directeur, Michel Dandré-Bardon et de ses illustres élèves, tel Joseph Vernet.

À cette occasion, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité pour le prêt de l'œuvre suivante :

Simon Julien (Toulon, 1735 ; Paris, 1800)

Les Frères de Joseph apportant à leur père la tunique tachée de sang de Joseph
huile sur toile

34,5 x 42,5 cm

Inv. RF 1996-54

dépôt du musée du Louvre au musée Bonnat-Helleu de Bayonne, 1997 (legs
Petithory, 1996)

valeur d'assurance : 50 000,00 € (cinquante mille euros)

Il est demandé au conseil municipal :

- au vu de l'avis favorable du département des Peintures du musée du Louvre, d'accepter ces prêts, étant entendu que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par l'emprunteur, dans les conditions déterminées par la Direction générale des patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.